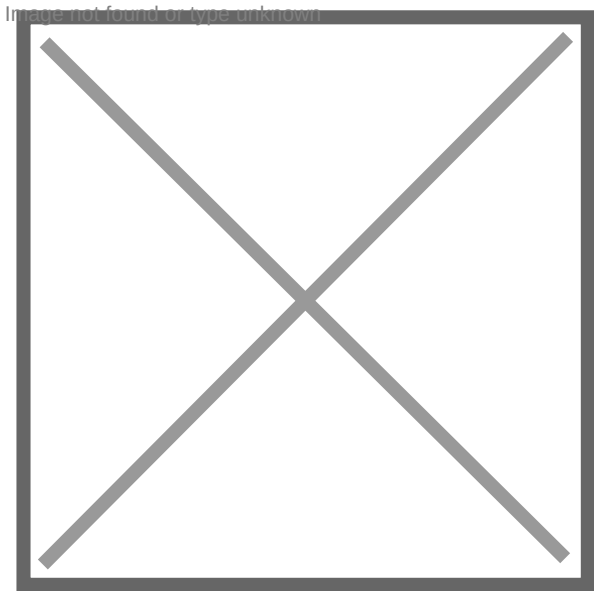




Transfert d'argent – soupçon de fraude

Par **Pax_Romana**, le **04/01/2024 à 23:30**

Bonjour,rnrn rnrnAyant souhaité transférer des fonds dans un pays étranger (l'Ukraine), j'ai réalisé un transfert de fonds auprès d'une société spécialisée dans le transfert d'argent située à Paris.rnrnLe transfert d'argent devait être réalisé de cette société à un compte bancaire domicilié dans une banque en Ukraine.rnrnSuite à cette opération, il m'a été remis une attestation et une commission a été prélevée par cette société à l'occasion de ce transfert.rnrnMalheureusement, la personne bénéficiaire de ce virement n'a jamais reçu les fonds en question.rnrnAussi, peut-on affirmer qu'il y a un soupçon de fraude dans le cas présent ? Si je devais m'orienter vers un avocat pour me conseiller, quelle spécialisation devrait-il avoir (Droit de la consommation / Pénal / Droit international) ?rnrnJe vous en remercierrnPax